



SOIRÉE D'INFORMATION

Quelles compensations écologiques pour nos parcs éoliens ?

Jeudi 14 novembre à 19h30

Salle C52, av. du 1^{er}-Mars 26, 2000 Neuchâtel

Présentations de:

Alain Lugon

Biologiste et directeur du Bureau l'Azuré

Luca Savoldelli

Responsable nouvelles énergies renouvelables, Groupe E

Le peuple neuchâtelois a accepté en 2014 le concept éolien cantonal. Dix ans plus tard, la planification de plusieurs parcs éoliens est bien avancée. Des mesures de compensation écologique exigeantes sont prévues, nos experts nous les présenteront durant un exposé qui sera suivi d'une discussion avec le public.

